Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212903009-20260507-D202621-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Département du FINISTÈRE
Commune de LE TRÉVOUX
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
L'an deux mil vingt-six, le sept mai à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune légalement convoqué le 28 avril 2026, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence d'Elina VANDENBROUCKE, Maire.
Nombre de conseillers : 19
Présents : 18 : Karoline CORRE, Vanessa DORVAL, Isabelle FRAVAL, Chantal GUENNEC, Daniel HANOCQ, Yannick HERLEDAN, Aurore LANGLAIS, David LE BOUR, Jonathan LE GOFF, Sylvie LIJOUR, Stéphane MARION, Marie-Laure PENN, Jérémy PERRON, Pauline SALAÜN, Roland TANGUY, Florent THOUMELIN, Stéphane VALETTE, Elina VANDENBROUCKE.
Excusée : 1 : Audrey LE CALVÉ qui a donné procuration à Elina VANDENBROUCKE.
Secrétaire de séance : Karoline Corre.

DÉLIBÉRATION 2026/21
ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Madame la Maire indique aux membres du conseil municipal que la commission d'appel d'offres est un organe de la commande publique, issu de l'assemblée délibérante, et qui a vocation à se réunir lorsqu'une procédure formalisée est mise en œuvre pour attribuer les marchés publics, dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens figurant en annexe du code de la commande publique ;
Les seuils sont au 1er janvier 2026 :
-216 000 € HT pour les marchés de fournitures de services,
-5 404 000 € HT pour les marchés de travaux.
Conformément aux dispositions de l'article L 1411-5 du CGCT, la commission est composée :
« Lorsqu'il s'agit d'une commune de moins de 3 500 habitants, par la Maire, ou son représentant, présidente de la Commission et par trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle du plus fort reste. »
Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.
Il est proposé au conseil municipal de constituer une commission d'appel d'offres à caractère permanent dont la présidence de la commission d'appel d'offres serait assurée par la Maire, Elina VANDENBROUCKE.
Les candidatures suivantes sont proposées au titre des membres titulaires :
- Pauline SALAÜN,
- Yannick HERLÉDAN,
- Jonathan LE GOFF.

Les candidatures suivantes sont proposées au titre des membres suppléants :
- Stéphane MARION,
- Karoline CORRE,
- Vanessa DOVAL.

Il est procédé aux opérations de vote à scrutin secret puis aux opérations de dépouillement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈDE à l'élection des 3 membres titulaires de la commission d'appel d'offres :

Nombre de bulletins dans l'urne : 19 Nombre de bulletins blancs, nuls ou vides : 0 Nombre de suffrages exprimés : 19
Pauline SALAÜN : 19 voix Yannick HERLÉDAN : 19 voix Jonathan LE GOFF : 19 voix

PROCLAME membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres : Pauline SALAÜN, Yannick HERLÉDAN et Jonathan LE GOFF,

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212903009-20260507-D202621-DE

PROCÈDE à l'élection des 3 membres suppléants de la commission d'appel d'offres :

Nombre de bulletins dans l'urne : 19 Nombre de bulletins blancs, nuls ou vides : 0 Nombre de suffrages exprimés : 19
Stéphane MARION : 19 voix Karoline CORRE : 19 voix Vanessa DOVAL : 19 voix

PROCLAME membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres : Stéphane MARION, Karoline CORRE et Vanessa DOVAL.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à LE TREVOUX, le 7 mai 2026

La Maire,
Elina VANDENBROUCKE

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture, le 11/05/2026
De la publication le 11/05/2026